

## RUBRIQUES À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT PAR LE LICENCIÉ OU SON REPRÉSENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

À conserver par le Club pendant 10 ans

### À COMPLETER PAR LE LICENCIÉ MAJEUR ET / OU LE REPRESENTANT LEGAL D'UN LICENCIÉ MINEUR

Je soussigné(e) M/Mme .....

En qualité de licencié et ou de représentant légal du licencié .....

#### Je reconnais :

- Avoir reçu le dépliant «Notice d'informations Licence Carte Neige 2018-2019» et avoir pris connaissance, sur ce document ou sur le site de la FFS [www.ffs.fr](http://www.ffs.fr) ou de son courtier d'assurances [www.ffs.verspieren.com](http://www.ffs.verspieren.com), de l'étendue des garanties d'assurance et/ou d'assistance y figurant et avoir été informé de la possibilité de souscrire, pour mon compte ou celui du mineur dont je suis le représentant légal, à des compléments de garanties lors de l'adhésion à la FFS . (voir page 15)

#### J'atteste sur l'honneur :

- Avoir présenté à mon club un certificat médical il y a moins de trois ans (licencié compétiteur) ou il y a moins de 20 ans (licencié dirigeant et loisir)\*,
- Ne pas avoir eu d'interruption de licence depuis la fourniture de ce certificat médical,
- Avoir renseigné et répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire santé QS-SPORT Cerfa N°15699\*01, disponible sur [www.ffs.fr/questionnaire-sante](http://www.ffs.fr/questionnaire-sante)

#### Si l'une des trois cases ci-dessus n'est pas cochée :

- Avoir présenté obligatoirement à mon Club un certificat médical (datant de moins d'un an) préalablement à la validation de la licence 2018/2019.

#### \*Cas particulier pour les licenciés pratiquant le biathlon (compétition et loisir) :

- Avoir présenté obligatoirement à mon Club un certificat médical (datant de moins d'un an) préalablement à la validation de la licence 2018/2019.

Il devra être fourni chaque saison au Club et mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du biathlon «en compétition» le cas échéant.

Date et signature du licencié majeur ou du représentant légal pour les mineurs :